

**PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS
PERISCOLAIRE**

CHUSCLAN



ANNEE 2022 - 2023

SOMMAIRE

Rappel du Projet Educatif Territorial.....	3
Projet Pédagogique introduction	3
La structure	4
Composition de l'ALP	5
Fonctionnement	6
Objectifs	7
Evaluation et bilan.....	8
Equipe d'animation.....	9

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le projet éducatif territorial (PEDT) est établi pour une durée de 3 ans, soit de juillet 2021 à juillet 2024. CHUSCLAN est une commune rurale de moins de 1000 habitants.

La plupart des parents travaillent à l'extérieur du village.

L'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) est un service de la Mairie de CHUSCLAN proposé aux familles en lien à l'école. Il compte 74 enfants (26 maternelles et 48 élémentaires) et a pour but de :

- Garantir la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires, familiaux et extrascolaires ;
- Mettre en place la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences ;
- Développer une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant et des temps libres pour favoriser l'acquisition de l'autonomie ;
- Développer le réseau partenarial.

PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe d'animation, l'équipe pédagogique, les intervenants extérieurs, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet pédagogique traduit les objectifs généraux du PEDT en objectifs opérationnels et il est dans la continuité du projet d'école.

Il est élaboré dans un premier temps par la directrice de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, puis dans un second temps redéfini avec l'équipe d'animation, en référence au projet éducatif territorial de Chusclan.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'ALP. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

Concernant l'année 2022-2023, les projets mis en œuvre autour du thème du cirque permettent à l'animateur de transmettre les valeurs de bienveillance et de mesurer le climat social dans lequel évolue l'enfant, afin de prévenir de tout risque d'harcèlement.

L'évaluation des projets menés par l'ALP permettra d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la mise en œuvre des actions conduites. Elle favorisera l'ouverture aux projets futurs.

STRUCTURE

L'Accueil de Loisirs Périscolaire est situé : 56 avenue du Pont 30200 CHUSCLAN.

L'ALP dispose :

Dans l'enceinte de l'ALP	Hors de l'enceinte de l'ALP
Ludothèque	Médiathèque
Ludobox	Centre socio-culturel
Salle Multi-activité	Maison des arts
Salle de repos	Cours de tennis
Sanitaires	Parc Pontal juxtaposé à l'ALP
La cour	City parc

La structure répond aux normes de sécurité et d'hygiène (inspection par la commission de sécurité, d'incendie et de l'inspection de la jeunesse et des sports) en date du 30 juillet 2010.

Les locaux sont en conformité avec la loi du Handicap du 11 février 2005. Tous les locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

L'ALP doté d'une ludothèque depuis l'année scolaire 2019/2020 rencontre un vif succès.

L'équipement se poursuit cette année avec l'achat de nouveaux jeux à règles, symboliques et d'exercices.

Les enfants sont invités à s'y rendre durant les temps de l'accueil périscolaire.

Ces jeux développent la socialisation, le respect des règles et de leurs camarades ainsi que l'imagination et l'autonomie.

La ludothèque est en lien direct avec la salle Multi Activités. L'enfant se trouvant ainsi au milieu d'un environnement favorisant l'épanouissement, la confiance en soi, le vivre ensemble ayant pour aboutissement de former un futur citoyen.

La Ludobox créée en 2021 favorise l'inclusion au numérique. Chaque enfant a la possibilité de créer un journal, un film qui se rapporte à la vie de l'ALP.

De plus, l'utilisation des tablettes et du grand écran numérique *sous le contrôle et la responsabilité d'un(e) animateur (rice)* permet à l'enfant de se familiariser avec les outils informatiques.

Par les jeux éducatifs les enfants approfondissent leurs compétences scolaires.

Jouer c'est comprendre, comprendre c'est connaître et connaître c'est pouvoir agir.

COMPOSITION DE L'ALP

❖ **Le public :**

Les enfants qui fréquentent l'ALP sont âgés de 3 à 11 ans. La capacité d'accueil est de 100 enfants.

❖ **L'équipe d'animation :**

Elle se compose d'une directrice et de 5 animatrices.

La directrice a pour mission :

- Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

L'équipe d'animation a pour mission :

- Accueillir l'enfant ;
- Animer les différents moments de la journée en prenant compte le développement de l'enfant ;
- Assurer la surveillance des enfants (repas, temps libres, activités) ;
- Veiller aux règles d'hygiène ;
- Veiller au respect du matériel, des locaux et de ses camarades ;
- Préparer des activités, mise en place et rangement ;
- Veiller au bon déroulement de l'activité ;
- Garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant ;
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe ;
- Favoriser le lien avec les familles ;
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

FONCTIONNEMENT DE L'ALP

Les temps d'accueil se déroulent du 1er septembre 2022 au 07 juillet 2023.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de :

- 07h30 à 08h35 ALP matin
- 12h00 à 14h00 Pause méridienne
- 16h45 à 18h15 ALP soir

Les inscriptions concernant l'Accueil de Loisirs Périscolaire s'effectuent via le site <https://chusclan.argfamille.fr>

Le taux d'encadrement des enfants pour l'ALP de CHUSCLAN avec PEDT est de :

- ✚ Une directrice,
- ✚ 1 animatrice pour 14 enfants de moins de 6 ans,
- ✚ 1 animatrice pour 18 enfants de plus de 6 ans.

La journée se divise en trois temps :

- ❖ **Le matin** c'est le temps de l'accueil, avec les transmissions des parents à l'équipe d'animation. L'enfant est accueilli en ludothèque ou en salle de multi-activités. Il fait le choix de jouer ou de profiter d'un temps calme. Des jeux d'imitation, de société, de constructions, coloriages, et des livres sont en libre accès.
- ❖ **Le midi** pause méridienne. Education au lavage des mains avec la technique de « l'escargot ». Les repas sont fournis et préparés par La Cuisine Centrale de BAGNOLS-SUR-CEZE. Sauf en cas d'allergie (mise en place d'un PAI).
Les traitements médicaux doivent être remis à la directrice de l'accueil de loisirs périscolaire dans leur boîte avec la notice et une photocopie de l'ordonnance du médecin.
Puis un temps calme est proposé, une activité préparée ou un jeu libre.
- ❖ **Le soir** l'enfant a la possibilité de faire une activité préparée, de profiter d'un temps calme ou d'un jeu libre.
Concernant les jeux libres les départs sont échelonnés.
En revanche, pour les activités nécessitant une inscription, les départs ne peuvent s'effectuer qu'à la fin de l'animation c'est-à-dire à 18h15.

OBJECTIFS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
Garantir la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires, familiaux et extrascolaire.	Organiser l'éducation de l'enfant autour de ses besoins fondamentaux et de ses rythmes.	En mettant à disposition de l'enfant des lieux de calme et de repos ; En tenant compte des besoins de l'enfant en fonction de son âge.
Mettre en place la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences.	Permettre à l'enfant de développer ses capacités motrices, intellectuelles et culturelles.	En proposant à l'enfant des activités diversifiées, dont le thème pour l'année 2022- 2023 est le cirque.
Développer une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant et des temps libres pour favoriser l'acquisition de l'autonomie	Laisser le choix à l'enfant de s'inscrire ou de ne pas s'inscrire à une activité	En mettant en place des affiches proposant les activités du mois sur lesquelles l'enfant à le choix de s'inscrire ou pas ou de changer d'avis s'il le souhaite.
Développer le réseau partenarial.	Prendre contact avec les associations, afin de créer des partenariats.	En consultant le site des associations, des commerçants en prenant contact avec les professionnels du sport et de l'animation.

Les activités du mois sont affichées sur le panneau d'affichage de l'ALP à l'entrée de l'école.

 La directrice de l'ALP se réserve le droit de modifier le programme sous réserve des conditions météo, d'effectif insuffisant ou de difficultés éventuelles d'organisation.

EVALUATION

Deux types de critères d'évaluation :

❖ Quantitatifs :

Le nombre d'enfants participants aux activités périscolaires détermine l'intérêt suscité auprès du jeune public.

Critère d'évaluation :

- De 0 % à 40 % de participants l'activité est insatisfaisante,
- De 41 % à 60 % de participants l'activité est satisfaisante,
- De 61 % à 100 % de participants l'activité est très satisfaisante.

La diversité des activités proposées sur l'année 2022-2023, permet aux enfants de découvrir de nouveaux apprentissages.

Critère d'évaluation :

- De 0 à 8 activités proposées, la diversité des activités est insatisfaisante,
- De 8 à 15 activités proposées, la diversité des activités est satisfaisante,
- De 16 à 25 activités proposées, la diversité des activités est très satisfaisante.

Le nombre de partenariats signés avec l'ALP créent le lien avec les familles, les associations, les commerçants.

Critère d'évaluation :

- De 0 à 1 partenaire travaillant en collaboration avec l'ALP est insatisfaisant,
- De 2 à 3 à partenaires travaillant en collaboration avec l'ALP est satisfaisant,
- De 4 à 8 partenaires travaillant en collaboration avec l'ALP est très satisfaisant.

❖ Qualitatifs :

L'activité a-t-elle suscité de l'intérêt ?

Critère d'évaluation :

Les enfants par vote anonyme inscriront sur des papiers leurs appréciations.

Si plus de 55 % sont des appréciations positives l'activité ou le projet sera reconduit. Si les résultats sont en deçà, l'activité sera à améliorer ou supprimer.

Les outils permettant l'évaluation :

Ce n'est pas l'enfant qui est évalué, mais l'activité mise en place. Aura-t-elle permis à l'enfant de se développer dans les apprentissages, de découvrir, de s'épanouir ?

Pour cela chaque animatrice évaluera son activité quantitativement et qualitativement.

Lors des transmissions entre l'équipe d'animation et la famille un ressenti sur les activités proposées sera demandé aux parents et aux enfants.

La directrice organisera 3 réunions sur l'année en cours, qui permettront de recueillir les fiches d'évaluation, le ressenti des acteurs de l'activité. Ces réunions sont un moyen d'échange, de partage des expériences vécues sur le terrain, de façon à faire évoluer le projet pédagogique.

Ces échanges ont pour but de repérer les difficultés rencontrées, d'en améliorer le fonctionnement et l'organisation.

EQUIPE D'ANIMATION

Sandra GILLY

Directrice Accueil de Loisirs Périscolaire - Animateur territorial - BAFD – CAP petite enfance – PSC1

Stéphanie ALEGRE

ATSEM - BAFA assistante sanitaire - AEPE (Accompagnant Educatif Petite enfance) - PSC1

Francine BERTRAND

ATSEM - BAFA – CAP petite enfance - PSC1

Marie-Pierre SALVI

Responsable cantine - BAFA – PSC1

Laëtitia

PRADIER

**Agent
technique**

Monique

**BIALLET Agent
technique**

CHUSCLAN, Le 30 juin 2022